INFORMATEUR

FÉVRIER 1948 — *"Je chanterai tes louanges parmi les nations!* - *Ps. 57 : 9. A. S. V.* — Paris

PÉRIODE DE TÉMOIGNAGE "CANTIQUE DE LOUANGES"

Chantez les louanges de Jéhovah parmi les nations

La campagne de « La Tour de Garde » entre dans son second mois

Une norme mondiale de 300.000 abonnements est fixée

« Je chanterai tes louanges parmi les nations ! ». Comme ces paroles de David choisies par les témoins de Jéhovah comme texte pour l'année conviennent à merveille ! Il est vrai qu'ils ont des motifs sérieux pour chanter les louanges de leur Créateur, car le Royaume est établi, Christ Jésus est intronisé, et la justification du nom de Jéhovah est proche. Leur chant ne glorifie pas des hommes, mais exalte la majesté du Créateur. Par toute la terre, leur cantique de louanges trouve un écho favorable dans le cœur des personnes de bonne volonté. Remplies de joie, celles-ci se joignent au chœur des chanteurs et, pendant pendant la période de témoignage « Cantique de louanges », elles feront résonner leurs voix en disant : « Je t'adresse des actions de grâces, Seigneur, parmi les nations, et je chante des louanges à ton nom. » - Ps. 57:9; 18:49, Bible anglaise.

Tout serviteur de Jéhovah devrait prêter attention à l'appel du Maître et participer pendant cette offensive de quatre mois au service dans le champ ; en manifestant ainsi son obéissance et son zèle, il montrera que la force de Jéhovah est suffisante pour permettre à d'autres personnes de connaître la vérité. Car nous ne nous contenterons pas simplement de maintenir notre propre cœur dans la lumière, mais nous voulons encore apporter « La Tour de Garde » à d'autres personnes, pour permettre également à leurs yeux de voir et à leur cœur d'être éclairé sur les desseins de Jéhovah. Maintenant que la campagne de « La Tour de Garde » entre dans son second mois, les chanteurs théocratiques continueront à offrir un abonnement d'un an à ce périodique avec le livre « La Vérité vous affranchira » comme cadeau.

Occasions favorables

C'est Jéhovah qui nous a pourvus en ces temps difficiles d'une quantité suffisante de papier pour imprimer « La Tour de Garde », et qui nous a donné aussi la possibilité de l'obtenir : ce fait constitue à lui seul une preuve concluante que ce travail doit être fait. Vous pouvez donc avec reconnaissance commander tous les exemplaires dont vous avez effectivement besoin. Après les avoir étudiés vous-mêmes, offrez une pleine occasion d'acquérir comme vous la lumière et la connaissance à toutes les personnes que vous rencontrerez, soit dans votre secteur, soit en dehors, et surtout à celles qui ont déjà manifesté de la bonne volonté.

Ayant pris part aux campagnes précédentes en faveur de « La Tour de Garde », le peuple de Dieu devrait maintenant connaître la façon dont il faut la présenter. Les numéros des « Etudes Bibliques » qui existent encore devraient tous être utilisés pendant cette campagne ; ils pourront être cédés au prix de Fr. 3. Nous prions les groupes de nous faire connaître le nombre d' « Etudes Bibliques » qui sont encore en leur possession, et nous mettrons la somme correspondante au crédit de leur compte. Pendant les mois à venir, on devrait essayer de laisser un exemplaire de « La Tour de Garde » ou des « Etudes Bibliques » dans le plus de foyers possible. Dans toutes les réunions du groupe, les serviteurs pourront stimuler l'enthousiasme pour la campagne en portant sans cesse la chose devant les yeux des proclamateurs, en les aidant à faire une offre efficace, en exposant par des démonstrations quelles sont les meilleures méthodes de présentation.

Norme

Si chaque proclamateur dans le monde obtient au moins deux abonnements pendant cette campagne, nous atteindrons sans faute la norme mondiale de 300.000 nouveaux abonnés. Chaque groupe devrait établir sa norme d'abonnements en doublant sa norme de proclamateurs. Si par exemple un groupe a une norme de 40 proclamateurs, il devrait fixer sa norme d'abonnements à 80. Essayez autant que possible de recevoir des abonnements d'un an. Tous ceux qui font partie du peuple du Seigneur savent que notre véritable but n'est pas de faire un grand nombre d'abonnements. « La Tour de Garde » ne rendra de service à personne si elle n'est pas étudiée. Si elle est étudiée, par contre, elle éclairera l'esprit et le cœur des hommes de bonne volonté, et les aidera à quitter le vieux monde et à s'associer à l'œuvre de Dieu. C'est pourquoi notre but est d'aider les personnes à étudier profondément « La Tour de Garde » et à agir en conformité avec le message qui y est contenu. Si elles agissent ainsi, nous pourrons les aider à obtenir de Jéhovah la vie éternelle.

Ne perdez pas de vue les nouveaux abonnés

Sans aucun doute, en janvier un bon nombre d'abonnements auront été obtenus et beaucoup d'intérêt aura été éveillé. C'est pourquoi pendant le mois de février tous les proclamateurs devraient faire des efforts pour rester en contact avec ces personnes, et pour commencer partout où ils le pourront une étude à domicile du périodique. Visitez les personnes deux semaines environ après avoir fait l'abonnement et apportez-leur le dernier paru des numéros de « La Tour de Garde ». Augmentez leur intérêt pour les articles du périodique, et incitez-les à commencer une étude de son contenu. Pour être à même d'accroître l'intérêt, il faut que le proclamateur ait étudié lui-même « La Tour de Garde » et soit familiarisé avec son contenu. Il doit être en mesure de rendre l'entretien vivant, intéressant et instructif. N'ayez jamais, en faisant une visite complémentaire, une attitude négative, mais ayez toujours en vue un but défini : celui de commencer une étude à domicile de « La Tour de Garde ».

Une fois que l'étude sera commencée, continuez à stimuler l'intérêt en vous servant des questions citées et des textes bibliques. « Connaissez » le contenu du périodique et encouragez les personnes à préparer l'étude à l'avance. Un mois environ après avoir commencé une étude à domicile de « La Tour de Garde », profitez de l'occasion pour amorcer l'étude du livre « La Vérité vous affranchira » qui aidera les personnes à connaître les vérités fondamentales indispensables de la Bible. Ne permettez pas cependant que l'intérêt pour « La Tour de Garde » diminue. Ayez toujours pour objectif final ceci : l'association des personnes avec de véritables adorateurs dans les réunions du groupe et, si possible, dans le service.

Comment rapporter les études de « La Tour de Garde »

Comme cela fut montré dans l'Informateur au début de l'année 1947, le temps utilisé à faire des études à domicile de « La Tour de Garde » fait partie du service dans le champ, et devra par conséquent être rapporté comme tel. Si les deux études sont faites successivement, lors d'une seule réunion, on ne rapportera qu'une seule visite complémentaire. Si elles ont lieu à deux jours différents, on pourra compter deux visites. Mais on ne comptera à la fin du mois qu'une seule étude à domicile.

Nous conseillons à tous les groupes d'étudier l'Informateur du mois de janvier pour savoir comment mener la campagne et comment procéder avec les abonnements.

Si chacun garde devant les yeux les dispositions miséricordieuses de Jéhovah, qui pourra se refuser à participer au chant de Ses louanges ? C'est pourquoi, chanteurs des louanges de Dieu, avancez pendant cette période de témoignage « Cantique de louanges » et chantez à Jéhovah parmi toutes les nations.

Extension des possibilités des pionniers
Les nouvelles mesures entrent en vigueur

Le but : 10 pour cent du nombre total de proclamateurs enrôlés comme pionniers

Déjà des demandes pour le service de pionnier commencent à parvenir au bureau, accompagnées d'expressions cordiales de reconnaissance et de joie. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Les milliers de témoins de Jéhovah qui assistèrent à l'assemblée générale « Cantiques de louanges » qui eut lieu à Philadelphie sentent encore leur cœur battre plus fort en se rappelant le discours final de frère Knorr. C'est dans ce discours qu'il a annoncé les dispositions prises pour permettre à un plus grand de proclamateurs d'entrer dans le service de pionnier, puis d'y demeurer sans interruption.

De nouvelles normes rendent possible un travail à temps partiel

L'accroissement continuel du coût de la vie, la nécessité de pourvoir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille : voilà quels étaient pour beaucoup les obstacles principaux les empêchant d'accomplir sans interruption le service pionnier. Pour pouvoir à ses propres besoins et « pour n'être à charge à personne », l'apôtre Paul entreprit de travailler comme faiseur de tentes. De même, il sera possible aux pionniers actuels de faire un travail à temps partiel pour subvenir à leurs besoins pécuniaires. C'est pourquoi il est suggéré à tous les pionniers qui en éprouvent la nécessité qu'ils entreprennent une forme quelconque de travail à temps partiel. Ils pourront ainsi, soit passer la moitié de chaque jour à ce travail séculier, soit y consacrer deux ou trois jours entiers par semaine, suivant les besoins de chacun.

Et comment cette chose sera-t-elle réalisable ? A partir du 1er janvier 1948, la norme d'heures pour les pionniers généraux ne sera plus que de 120 au lieu de 150 par mois. Cela signifie qu'un minimum de quatre heures sera exigé par jour, dont une heure pourra être comptée pour le déplacement. Sans nul doute, de nombreux pionniers seront en mesure de dépasser cette norme, comme ils l'ont sans cesse dépassée jusqu'ici, et nous les encourageons à le faire.

La norme annuelle de 1.400 heures sera fixée. Si un pionnier peut donc obtenir un travail saisonnier qui lui convient, il pourra pendant plusieurs mois passer de 150 à 160 heures dans le service, puis s'arrêter un mois entier pour réunir un capital suffisant pour les mois suivants. De cette façon, la norme totale sera atteinte à la fin de l'année.

Il ne faudra jamais permettre à l'occupation séculière de rejeter au second plan le travail qui est le plus important, la prédication de l'Evangile. Chaque pionnier devrait établir personnellement sa norme, afin de n'être pas pris au dépourvu à la fin de l'année. La Société vérifiera tous les six mois les rapports des pionniers; si l'un d'eux n'atteignait pas la norme, il sera nécessaire de lui écrire à propos de son activité. Tous devraient dès le début s'efforcer de travailler en sorte qu'ils puissent atteindre les 1.400 heures exigées par an.

Avec ces nouvelles dispositions, aucune suspension ne sera plus prévue pour les pionniers. Toute personne qui est inscrite sur la liste des pionniers devrait envoyer régulièrement son rapport mensuel, sans égard au nombre d'heures qui ont été passées dans le service du champ. Si le rapport est inférieur à la norme de 120 heures, la raison devrait en être donnée sur la carte de rapport. Il est entendu que tous les pionniers consacreront tous les mois autant d'heures que possible au service dans le champ, même s'ils accomplissent un travail séculier, car c'est le service qui est leur vocation. On ne devra jamais négliger les visites complémentaires ni les études-livre. Au cas où un pionnier ne peut pas s'occuper de ses visites complémentaires, d'autres dispositions devront être prises pour qu'elles soient faites.

Occupation accessoire

Tous les pionniers ont en commun une occupation principale : la proclamation de l'Evangile. Par contre, les activités secondaires destinées à leur permettre de rester dans le service de pionniers peuvent varier. De nombreux débouchés s'offriront à chacun s'il prend en considération ses propres capacités et les occasions qui existent dans son entourage. Certains sont adroits pour les travaux manuels : couture, transformations du cuir, etc... D'autres peuvent travailler comme barbiers, ou exercer pendant une partie de leur temps la profession de sténographe, de vendeur ou de représentant de commerce. D'autres encore peuvent travailler à la campagne pendant la moisson ou avoir une occupation occasionnelle,

Bibliothèque Watchtower

dans un hôtel par exemple. Des frères et sœurs qui n'ont pas de métier peuvent décider d'utiliser quelques-unes de leurs heures de loisir pour en apprendre un qui convienne à leurs projets pratiques, théocratiques pour l'avenir. Mais peut-être la meilleure occasion se trouvera-t-elle parmi les ménagères. Nombreuses sont celles qui, en organisant soigneusement leur travail, peuvent passer une matinée ou une après-midi dans le champ, et faire ainsi du service de pionnier leur vocation. Tous peuvent sans nul doute mettre à profit l'expérience des anciens pionniers en s'entretenant avec eux sur cette question.

Le but est 10 % !

Dix pour cent du nombre total de proclamateurs enrôlés comme pionniers ! Plus de 7.000 aux États-Unis et plus de 20.000 dans le monde ! Lequel des lecteurs de cet Informateur ne se réjouirait pas de voir ce but atteint ? Quel prodigieux pas en avant en faveur de la véritable adoration, des millions d'heures supplémentaires étant employées chaque année pour montrer que Jéhovah est véridique et que Satan est menteur. Mais au lieu de vous réjouir simplement de cette perspective d'accroissement dans les rangs des pionniers, ne vous serait-il pas possible d'avoir personnellement part à l'extension du service à temps complet ? Vous dont les cœurs sont attachés au service du Royaume, n'accepterez-vous pas maintenant ces nouvelles dispositions comme le moyen auquel Jéhovah a pourvu par son « serviteur fidèle et prudent » ? Des douzaines de lettres sont parvenues à la Société depuis le congrès de Philadelphie, disant : « Voici la meilleure nouvelle que j'aie jamais entendue : je suis sûr que je pourrai le faire maintenant ». Et ils sont résolus d'essayer, d'essayer fermement, confiants qu'avec la foi en Dieu et avec ces dispositions scripturales permettant de pourvoir aux besoins personnels, ils auront la capacité d'effectuer un mois après l'autre la plus bénie des tâches, la plus joyeuse et la plus avantageuse que puisse avoir n'importe quelle créature sur la terre.

Examinez donc la question dans la prière ; s'il vous est possible de devenir pionnier, nous nous réjouirons de vous envoyer une formule de demande, et de travailler jour après jour avec vous dans le service que nous aimons tant — le service du Royaume. Pourquoi ne pas être parmi les dix pour cent ?

Information concernant les pionniers qui reçoivent de la littérature d'un groupe

A partir du 1er janvier 1948, les pionniers pourront recevoir régulièrement de la littérature du groupe dans le territoire duquel ils travaillent. Ces dispositions diminueront le nombre des commandes servies aux pionniers par le bureau et permettront à tous les pionniers d'avoir directement accès à toutes les publications que le groupe a en stock. Cela évitera également au pionnier de s'embarrasser d'un stock considérable. Cependant, cette mesure n'est obligatoire ni pour les pionniers ni pour les groupes. Si un groupe n'est pas à même d'avoir un stock suffisant de littérature, ou s'il n'est pas pratique pour un pionnier de prendre sa littérature à un groupe, les pionniers pourront commander directement leur littérature à la Société. Cependant, beaucoup d'argent et beaucoup de travail seront épargnés à la Société si les pionniers reçoivent d'un groupe autant de littérature que possible.

C'est pourquoi les serviteurs de groupe et les serviteurs au stock devront, avant de faire leurs commandes, prévoir la quantité de littérature nécessitée par les pionniers qui résident dans le groupe. Si un pionnier reçoit de la littérature d'un groupe, il devra la payer comptant au tarif pour les pionniers. Nous enverrons aux groupes en question deux listes avec les tarifs pour les pionniers, afin que le serviteur aux comptes et le serviteur au stock puissent se familiariser avec ces prix. Ils ne donneront de la littérature à ces prix qu'à des pionniers qu'ils connaissent et dont ils savent sans équivoque qu'ils ont été nommés comme tels par la Société. Le groupe ne donnera rien à crédit aux pionniers. Si un groupe désire recevoir de la littérature à crédit, il pourra la commander directement à la Société. Les serviteurs des frères pourront, lorsqu'ils visiteront un groupe, recevoir de la littérature de ce groupe aux mêmes conditions que les pionniers.

Pour la littérature remise aux pionniers, le groupe fera une fois chaque mois une requête à la Société, lui demandant de créditer son compte de la différence entre les prix pour les groupes et ceux pour les pionniers. La demande devra contenir une liste précise des publications obtenues par le pionnier dans le courant du mois, ainsi que l'indication détaillée du prix payé par le pionnier pour cette littérature. Cette liste devra être signée par le pionnier et par le serviteur de groupe. Si tout est établi correctement, le groupe sera crédité de la somme correspondante.

Si quelqu'un quitte le service de pionnier, il n'est pas autorisé à rendre sa littérature au groupe. En ce cas, le pionnier devra tout régler directement avec la Société.

Nous pensons que ces dispositions seront pratiques pour tous les pionniers et qu'ainsi la Société réalisera une économie de travail et de frais d'envoi. Une bonne coopération sera très appréciée.

L'enseignement inspire équipe pour toute bonne œuvre

C'est Jéhovah qui équipe son peuple et le rend capable d'exécuter l'œuvre qu'il lui a confiée. Nous devons donc utiliser les moyens qu'il a mis à notre disposition pour nous instruire et augmenter nos propres capacités, ainsi que pour enseigner les personnes qui recherchent la vérité et la justice : c'est ainsi que nous pouvons aider ces personnes de bonne volonté à connaître le chemin de la vie. « La Tour de Garde » est l'instrument le plus puissant employé par le Seigneur dans l'œuvre d'éducation de son peuple: cela est manifeste pour tous ceux qui la lisent et l'étudient. Plus nous approfondissons « La Tour de Garde », et plus nous devenons capables d'employer pendant cette campagne de quatre mois menée en sa faveur cet instrument pour transmettre la vérité à d'autres.

Les paroles de II Timothée 3:16, 17 conviennent donc admirablement pour nous servir d'idée directrice pendant le mois de mars, le troisième mois de la campagne. Au début du mois, chaque groupe devrait avoir atteint la moitié de sa norme de nouveaux abonnés. La fête commémorative aura lieu le 25 mars ; un effort particulier devrait être fait par chaque groupe, par chaque témoin de Jéhovah, afin qu'un nouveau maximum de proclamateurs soit atteint. La fête commémorative ayant lieu un samedi soir, tous les groupes devraient prendre leurs dispositions pour organiser le service dans le champ le vendredi, le samedi et le dimanche. Chaque groupe, chaque témoin de Jéhovah devrait accorder à ce week-end une importance considérable. Le repas commémoratif constituera le centre de cette joyeuse fête de la proclamation du Royaume. Tous les préparatifs devraient être faits, tant par les groupes que par les proclamateurs, pour permettre aux personnes de bonne volonté d'assister à la fête commémorative et de se réjouir de ses bénédictions. On devrait faire aussi les efforts nécessaires pour les emmener dans le service et leur faire connaître la véritable joie chrétienne qui provient de l'activité du Royaume. Si les personnes inactives font également un effort et si tous coopèrent en unité, ils prouveront pratiquement que « l'enseignement inspiré nous équipe pour toute bonne œuvre ».

L'assemblée « Cantique de Louanges »

Les assistants réjouis reconnaissent Christ Jésus comme « l'Etendard »

Plus de 20.000 proclamateurs en parlent encore, dans leurs réunions, chez eux, chez les personnes de bonne volonté. Et ils continueront à le faire, car l'assemblée générale « Cantique de Louanges », qui eut lieu du 21 au 23 novembre à Philadelphie (U.S.A.), dépassa de loin toutes les prévisions. Au dire de beaucoup, jamais auparavant Jéhovah n'avait répandu tant de bienfaits en trois jours seulement. C'est en bref aperçu de quelques-uns des points saillants du congrès que cet Informateur essaiera de donner, particulièrement à l'intention des frères et sœurs qui n'étaient pas en mesure d'y assister.

Chanter les louanges de Jéhovah : tel était le thème développé par le serviteur du congrès dans son allocution de bienvenue. Tous les autres discours de l'après-midi étaient guidés par la même idée directrice, de même que l'exposé vivant sur « Le service dans le champ en 1947 et en 1948 ». « C'est l'esprit du Seigneur », déclara l'orateur, qui est à l'origine de l'accroissement de 1947 : ce même esprit réalisera une extension plus grande encore en 1948, dans la mesure où nous ferons notre part dans le service.

Le premier discours de frère Knorr, « Gagner l'entrée dans les demeures éternelles », le vendredi soir, rendit la parabole de l' « économe infidèle » claire comme le cristal. Gagnez l'entrée dans les demeures éternelles en vous faisant des amis à l'aide de l'injuste « Mammon » ! Et qui est aujourd'hui l' « économe fidèle » ? Les résultats réjouissants du programme de secours ne laissèrent subsister aucun doute à ce sujet. Près d'un tiers de million de dollars fut donné pour ceux de nos frères et sœurs d'Europe qui se trouvent dans le besoin, et des mesures ont déjà été prises pour leur envoyer encore davantage de vêtements usagés. Par ailleurs Jéhovah a favorisé son économe fidèle en 1947, en lui accordant un nouveau maximum de 267.552 proclamateurs dans le champ. La parution de l'Annuaire pour 1948 et du joli calendrier marquèrent le point culminant de la journée.

Le samedi matin, il y eut 321 personnes qui symbolisèrent leur consécration par l'immersion : l'après-midi, quatre discours encourageants sur la persévérance, le service de pionnier, les rapports, et la véritable adoration furent donnés ; et dans la soirée, le président de la Société parla à un auditoire attentif sur le sujet : « L'étendard pour le peuple ». Il ne s'agit pas d'un étendard littéral, d'un drapeau ou d'une bannière ; l' « étendard », c'est le nouveau Roi de la terre, Christ Jésus. « Elevez l'étendard ! Contemplez-le dans sa gloire et sa puissance ! ». Une résolution pleine de force fut alors présentée et acceptée à l'unanimité. Côte à côte, nous nous tenons derrière le véritable étendard ! Nous rejetons tout expédient préconisé par les hommes !

Les frères et sœurs canadiens ont subi ces derniers temps de nombreuses tribulations ; aussi le discours que prononça le serviteur de la filiale canadienne sur le sujet « Chanter au milieu de la tribulation », était-il bien approprié. D'abondantes preuves que nous sommes d'authentiques ministres de Dieu furent fournies par l'avocat légal de la Société, après quoi le vice-président de la Société réapparut sur l'estrade et termina la séance du dimanche matin avec un discours qui mettait en relief le thème suivant : « Organisés pour le cantique théocratique ».

Plus de 28.000 personnes remplirent la salle du congrès le dimanche après-midi pour entendre la conférence sur le sujet : « Le Souverain permanent de toutes les nations » ; cette conférence, très bien annoncée, constituait le « clou » de l'assemblée et fut prononcée d'une façon vraiment encourageante par frère Knorr. Pour couronner la joie de l'auditoire où « toutes les nations » étaient représentées, on annonça qu'une nouvelle publication théocratique inattendue venait de paraître : « La Joie de tout le Peuple ».

Mais ce n'était pas encore la fin. Après que le serviteur du congrès nous eut emmenés « derrière les coulisses », frère Knorr exposa d'une façon qui allait à cœur « Pourquoi nous sommes si étranges ». Des applaudissements soutenus marquant l'appréciation de l'auditoire accueillirent l'annonce des nouvelles mesures qui seront prises pour permettre que le service de pionnier progresse et qu'il y ait un plus grand nombre de chanteurs à temps complet ; conclusion vraiment appropriée pour ces trois jours de louanges.

Sur les accords du cantique « L'étendard qui s'élève au-dessus des peuples » et un chant de louanges sur les lèvres, les adorateurs s'en retournèrent chacun de son côté, résolus de maintenir bien haut l'étendard de Jéhovah pour tout le peuple.

L'annuaire de 1948 approprié pour les réunions de service

En lisant dans l'Annuaire de 1948 le rapport sur l'extension de la véritable adoration, on se sent édifié, fortifié et encouragé. L'Annuaire peut être lu individuellement, certes, mais il convient également pour fournir pendant toute l'année 1948 des sujets d'allocutions pour les réunions de service. Il est recommandé de faire en sorte que le programme de la réunion de service contienne au moins une fois par mois un rapport précis sur l'extension de la véritable adoration dans un autre pays ; ce rapport sera fait sous forme de discours libre. Mais au lieu de le présenter comme un simple récit, on pourra le combiner avec l'activité du groupe local. Quelle comparaison peut-on faire entre votre travail dans le champ et celui des frères et sœurs étrangers ? Les problèmes que vous rencontrez pour assister aux réunions et pour organiser le travail dans le champ sont-ils aussi grands que les leurs ? Faites-vous les mêmes efforts qu'eux, et avez-vous la même confiance en Jéhovah ? Comparez leurs rapports avec ceux qui étaient contenus dans l'Annuaire précédent, ou ajoutez-y des matières analogues tirées de « La Tour de Garde » ou de « Réveillez-vous ! ». Rendez ces exposés instructifs et intéressants, veillez à ce qu'ils soient convenablement préparés, et les personnes qui assisteront à ces réunions de service seront édifiées et encouragées à aller de l'avant pour faire progresser autour d'elles la véritable adoration.

RAPPORT DE SERVICE

Normes mensuelles pour l'année de service 1948

Procits	Moy. Hrs
2.402	13.8
Moy. V.C.	Moy. Et.-Liv.
4,2	1

Décembre 1947

Procits	Moy. Hrs
2.364	13.6
Moy. V.C.	Moy. Et.-Liv.
3.7	0,48

Bibliothèque Watchtower